

Département du NORD

Arrondissement de LILLE

C.C.A.S. de PERENCHIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
SEANCE du 09 JANVIER 2020

L'an DEUX MILLE VINGT le NEUF du mois de JANVIER à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle LEKIEN, Maire, Présidente, suite à la convocation du 30 décembre 2019.

Etaient présents : LEKIEN D. - DESTAEBEL P. - TRINEZ P. - ULRICH I. - DEVOS V. - SAVAETE G - RODRIGUES M. - BOSSAERT R. - DELGUTTE A. - VERDONCK G. - BECQUET M. - DELOBEL M.M. - MONTIGNIES C.

Absente excusée : SCOHY V. (pouvoir à BOSSAERT R.)

Absent : BALLOY D.

Nombre de Membres en exercice : 15 / Présents : 13/ Votants : 14

Objet : - Rapport sur les orientations budgétaires (ROB) de l'exercice 2020.

Dans la perspective de l'élaboration du budget primitif 2020 et conformément à l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) qui a modifié les articles L2312-1, L3312-1, L5211-36 relatif au débat d'orientation budgétaire, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

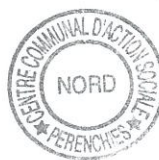
Les membres du conseil d'administration ont débattu en fonction des éléments suivants :
-les orientations budgétaires au vue du contexte économique, financier et social.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dans la perspective de l'élaboration du Budget Primitif 2020, a pris acte à l'unanimité de la tenue du débat d'orientation budgétaire et de l'existence du rapport présenté par Madame Danièle LEKIEN, Maire Présidente du Centre Communal d'Action Sociale par une délibération spécifique pour l'exercice 2020.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré à Pérenchies.
Le 09 janvier 2020

*Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et de la publication le
Madame le Maire, Présidente du CCAS,*



Madame le Maire, Présidente du CCAS,


Danièle LEKIEN.

Danièle LEKIEN.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE PERENCHIES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

POUR L'EXERCICE 2020

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ANNEE 2019

Bilan des Actions de l'année

Aide Sociale Facultative – Commune : 50 familles suivies en 2019

ANNEES	PAIN	ALIMENTAIRES	CANTINES
2017	9 299,60 €	72 331,11€	4 307,05 €
2018	6 161,77 €	46 447,19€	913,05 €
2019	3 110,12 €	24 070,87€	778,50 €

-Allocation Personnes Agées : 0€

Classe découverte –Classe transplantée- aide diverses :

Aucune demande pour l'année 2019

Dossiers divers :

-Dossier Allocation Personnalisée Autonomie : 3 dossiers

Dossier de demande d'aide sociale :

ACTP	0 dossier	- de 60 ans + de 60 ans	0 dossiers 0 dossier
Hébergement	12 dossiers	- de 60 ans + de 60 ans	4 dossiers 8 dossiers
Aide-ménagère à domicile	2 dossiers	- de 60 ans + de 60 ans	0 dossier 2 dossiers

Réunion pour les logements : 0

Présence des locataires :

Absence des locataires :

Réunion annulée par le bailleur : 0

Dossiers Obligations Alimentaires :

- 10 dossiers pour 2019 joints aux dossiers de demande d'aide sociale des + de 60 ans,
- 4 dossiers envoyés par d'autres mairies pour des dossiers d'aide sociale.

Dossier Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord

-14 dossiers pour 2019 (invalidités, macaron, demande Allocation Adulte Handicapé, Prestation de Compensation du Handicap ou travailleur adulte handicapé).

Dossier FSL - FSE

-2 dossiers pour 2019 : aides aux impayés d'énergie, certificats de recevabilité, garantie de loyer, aide à l'installation.

- Fonds Solidarité Logement (garantie de loyer) :	0
- Fonds solidarité impayé de loyer :	0
- Fonds Solidarité Energie :	1
- Fonds de Solidarité Eau :	1

Aide chèque eau avec ILEO = 450 € sur l'année

- 2 dossiers	1) 360,00 €
	2) 90,00 €

Dossier de demande d'aide Financière aux Anciens Combattants :

0 dossier pour 2019

Dossiers de demande individuelle d'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

1 dossier pour 2019

Orientations année 2020

- Maintien des aides
- Rappel : augmentation du barème de 10 % et des chèques services de 2 %
- Politique d'accompagnement et non de pérennisation des aides
- Acquisition d'un logiciel spécifique pour le Centre Communal d'Action Sociale
- Poursuite de la rénovation du bâtiment de la résidence autonomie « les Sapins Bleus »
- Besoin en matière de subvention communale estimée à 80 000 €.